

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Monsieur Mars Di Bartolomeo Président de la Commission de la Santé et des Sports

Luxembourg, le 16 décembre 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion n°3 de Madame Nathalie Oberweis relative à la mise en place d'un programme de coopération dans l'objectif d'atteindre et d'informer la population qui n'a pas accès aux informations de base concernant la vaccination.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés